

Conseil Départemental du Val-de-Marne
Séance plénière du 18 mars 2019
Budget primitif 2019

Intervention d'Olivier CAPITANIO
Président du groupe «Les Républicains-Val-de-Marne
Autrement»

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président,
Chèr(e)s Collègues,

C'est avec beaucoup d'attention que nous avons évidemment étudié ce budget primitif pour 2019. **A sa lecture, il n'y a guère de surprise. Il est dans la droite ligne du rapport d'orientations budgétaires** qui nous a été présenté en janvier dernier et sur lequel beaucoup a déjà été dit.

Je ne peux, encore une fois, aujourd'hui, que souligner les **inquiétudes profondes** qui sont les nôtres et que nous exprimons depuis plusieurs années sur la situation financière de notre département.

Vous consentez certes quelques efforts de gestion, mais parce que vous n'avez pas le choix et parce que l'Etat vous y contraint. Mais ces évolutions interviennent bien tard et sont trop peu importantes pour sortir de l'ornière où nous nous trouvons.

Comme toutes les collectivités vous avez été victimes des baisses de dotations de l'Etat et de l'absence de compensation des charges imposées en matière sociale. C'est une réalité.

Mais les Val-de-Marnais paient aussi durement vos mauvais choix de gestion.

Alors aujourd'hui, la baisse des dotations et notamment de la DGF est stabilisée mais notre situation financière reste dégradée. De surcroît, **des éléments conjoncturels évoluent défavorablement** et pèsent sur notre équilibre budgétaire. Je pense en particulier à

l'augmentation des allocations en matière de RSA et à la diminution certes encore limitée mais à surveiller des recettes en matière de DMTO.

Mais comme vous le savez, notre premier élément d'inquiétude, nous le disons à chaque débat budgétaire et depuis longtemps, c'est l'évolution de la dette du département.

Elle croît d'années en années à un rythme que rien ne paraît pouvoir arrêter. D'après le document budgétaire que vous nous présentez, elle s'élève à 945 M€ au 1er janvier 2019. Elle était de 23 M€ il y a 15 ans. Elle était de 433 M€ en 2008 et nous devrions dépasser pour le seul budget général le milliard cette année.

Et cette dette, non seulement ce projet de budget ne la diminue pas, mais il ne la stabilise même pas. **Au contraire il l'augmente de façon conséquente puisque vous autorisez un recours à l'emprunt avec un plafond de 141 M€ supplémentaires.**

Cette fuite en avant n'est pas tenable, vous le savez, comme moi. Aujourd'hui les taux d'intérêt sont bas. Ce qui nous donne une bouffée d'oxygène, mais demain ? Toute inversion de la situation nous placerait dans une situation extrêmement périlleuse.

Car il faut savoir, mes chers collègues, que nous sommes beaucoup plus endettés que les départements d'une taille comparable à la nôtre.

En 2017, la dette départementale, qui pèse sur les Val-de-Marnais, est supérieure de 34% à celle des habitants des autres départements de plus d'un million d'habitants. Et ça ne peut que s'accroître.

Cette situation conduit à une augmentation exponentielle des coûts du remboursement de notre dette. Comme nous le rappelions lors de la séance consacrée aux orientations budgétaires, en 2013, le remboursement de la dette en capital nous coûtait 29 M€ / an, un peu plus que l'équivalent d'un collège. En 2019, c'est l'équivalent de 3 nouveaux collèges ! (plus de 60 M€).

Autre symptôme de l'étranglement financier dans lequel nous nous trouvons, c'est le recours de plus en plus important aux lignes de trésorerie.

Vous aviez l'an dernier fait remonter l'autorisation du recours aux lignes de trésorerie de 62 M€ au 31 décembre 2017 à 116 M€ au 31 décembre 2018.

Or nous voyons que vous utilisez ce recours au ligne de trésorerie au maximum de l'enveloppe autorisée, c'est-à-dire 116 M€.

Sauf à mettre en place une 4^e ligne de trésorerie ou à relever le montant des 3 lignes de trésorerie existantes, vous allez devoir, à un moment ou à un autre consolider cette dette venant ainsi aggraver une situation déjà compliquée. Sauf à entrer dans une situation de cavalerie budgétaire, qui serait particulièrement néfaste.

Autre sujet sur lequel nous voudrions insister, les dépenses de personnel.

En matière de dépenses de personnel, vous affichez des charges de personnel en diminution de - 4.6% au budget général. Nous ne vous le reprochons pas bien évidemment, nous demandons depuis longtemps une baisse de la masse salariale. Cela chagrine évidemment les syndicats du personnel qui se rappellent, comme nous, de vos engagements de campagne d'hier, qui prétendaient que jamais ô grand jamais les dépenses de personnel ne seraient une variable d'ajustement dans le Val-de-Marne... Il est clair que de l'eau a coulé sous les ponts depuis.

Mais cette baisse des dépenses de personnel est, là encore, en réalité bien moindre.

La variation de BP à BP des charges de personnel doit en effet être corrigée en raison de l'effet de transfert des personnels départementaux affectés aux foyers de l'enfance et désormais rattachés au budget annexe des foyers de l'enfance créé pour la 1^{ère} année en 2019.

En réalité, hors effet de transfert, la variation en volume des charges de personnel du budget principal est limitée à - 0,3%. C'est un début.

Néanmoins s'agissant des charges de personnel, toujours, elles restent beaucoup plus élevées que dans tous les départements comparables. **Elles s'élèvent dans le Val-de-Marne à 264 € par habitant, contre 171 euros par habitant en moyenne pour les départements de la même strate. Comme nous l'avons toujours dit, et comme la chambre régionale des comptes l'a fait remarquer, le département est sur-administré.**

Alors je sais, vous nous expliquez à chaque fois que ces différences s'expliquent par le personnel nécessaire dans les crèches départementales. A chaque élection vous agitez le chiffon rouge en mettant en garde les électeurs contre la volonté supposée de la droite et du centre d'ailleurs de démanteler les crèches pour faire des économies de personnel.

C'était faux hier, c'est faux aujourd'hui et ça le sera toujours demain. Nous avons toujours expliqué que nos propositions de baisse dans les dépenses de personnel excluaient les crèches départementales. Car même en excluant les crèches départementales, il y a matière à faire des économies sur les dépenses salariales.

Pour les crèches départementales la masse salariale inscrite au BP 2019 s'élève à 67,702 M€, soit environ 50 €/hab. C'est seulement la moitié de l'écart qu'il existe entre notre département et la moyenne des départements de la même strate ! Les marges de manœuvre sont bien là et sans toucher à nos crèches départementales auxquelles nous sommes attachés aussi à droite, conscients qu'il s'agit d'une vraie nécessité pour les parents val-de-marnais.

Mais il reste des marges de manœuvre conséquentes, comme par exemple, la pédagogie est dans la répétition, **l'application réelle des 35 heures dans la collectivité, qui permettrait de dégager comme le rappelle la chambre régionale des comptes une marge de manœuvre financière de 21 M€ !**

C'est nous le rappelons encore une fois 7 points de fiscalité. Une bonne idée pour baisser notre dette et redonner des capacités d'investissement au service des Val-de-Marnais.

Une dette trop élevée, qui augmente encore et qui grève notre capacité d'investissement et qui nous font douter de la réalisation effective de vos projets tant mis en avant comme par exemple le plan crèches où il nous paraît difficile au rythme où vont les choses d'atteindre la création effective de 500 places en crèche d'ici la fin du mandat en 2021. Un manque

d'ambition pour s'attaquer réellement à la sur-administration du Département. Pour toutes ces raisons, vous l'aurez compris et cela ne surprendra personne, nous voterons contre le budget primitif 2019.

Je vous remercie.

Olivier CAPITANIO

Président du groupe Les Républicains – Val-de-Marne Autrement